



Association De l'Auberge des Cratères

PROJET EDUCATIF

137 route du volcan – 97418 La Plaine des cafres –

0262 08 25 79

itworksrun@gmail.com

Facebook : Adac Volcan

Sommaire

Introduction

- I. Présentation de l'association
- II. Organisation et fonctionnement
 - a) Organisation
 - b) Organigramme
 - c) Moyens financiers
 - d) Moyens matériels
 - e) Autres ressources
- III. Les objectifs éducatifs de l'ADAC
- IV. Les modalités d'évaluation

Introduction

Le présent document dit « projet éducatif », permet d'afficher la vocation éducative de l'association et fixe ses grands principes.

Il montre sa volonté de mettre en place des temps de loisirs de qualité en garantissant la sécurité physique et psychique des enfants et des jeunes.

Il précise les engagements de l'association ADAC quant aux buts recherchés, aux contenus des activités et aux moyens mis en œuvre.

Ce projet éducatif est établi selon les conditions définies par l'article L.227-4 du code de l'action sociale et des familles, et du décret N°2006-923 du 26 juillet 2006.

I. Présentation de l'association ADAC

Statut :

L'association de l'Auberge Des Cratères (ADAC) est une association déclarée, loi 1901, à but non lucratif. Créée le 09/09/2017, présidée par Mr. Toumay Naguin.

Son objet :

L'association a pour objet de développer l'accueil touristique sous forme associative, l'hébergement collectif, la restauration de groupe, afin de valoriser les hauts de la Réunion et son patrimoine.

Sa vocation principale est d'organiser des séjours, des loisirs et des vacances pour tous, et favoriser ainsi le développement local en participant à l'attractivité de son territoire. De proposer des produits touristiques orientés sur le développement durable.

L'association, gère une structure d'accueil l'Auberge des cratères située à la Plaine des Cafres sur la commune du Tampon.

Située au pied du Piton de la Fournaise, la structure « L'auberge des cratères » est aux portes du parc national des hauts. Accessible depuis la nationale, à proximité de la cité du volcan et de stades de sports, elle offre un cadre idéal pour le jeune public.

Public :

Le public visé est les enfants et les jeunes.

Pour atteindre son objet, l'association organise :

- des classes transplantées,
- des Accueils Collectif de Mineur (ACM),
- des séjours pour d'autres associations (sportives, jeunesse, intergénérationnelles...)

Siège social :

137 route du volcan- 97418 La Plaine des Cafres

II. Organisation et fonctionnement

a) Organisation

Accueillant écoles, colonies de vacances, collectivités, associations sportives et culturelles, l'ADAC se donne pour mission de faire découvrir les hauts réunionnais et notamment La Plaine des cafres aux différents publics.

Elle organise des séjours éducatifs en pension complète (hébergement et restauration) au sein de la structure l'Auberge des cratères, local hébergeant des mineurs déclaré à la DJSCS sous le n°974221015, qu'elle gère depuis octobre 2017.

Des sorties guidées sont intégrées aux séjours afin d'enrichir les connaissances des visiteurs sur l'environnement proche : forêt primaire de Notre Dame de la paix, randonnée dans l'enclos Fouqué, la Plaine des sables, cratère Commerson, visite de la cité du volcan sont des incontournables.

Organisation des classes transplantées :

Inscrite sur le répertoire départemental des structures d'accueil de l'Académie de la Réunion, l'ADAC accueille des enfants de toute l'île de la primaire au lycée.

Chaque séjour est validé par la Division des Elèves et de la Scolarité (DES) du Rectorat, représenté par *Mr. Esparon*.

L'ADAC fournit un engagement d'accueil aux enseignants ayant réservé un créneau et établi un certain nombre de documents en lien avec les circulaires ministérielles (n°99-136 du 21/09/1999, n° 2000-078 du 31/05/2000, n°2005.001 DU 05/01/2005, n°2013-106 du 16/07/2013) qui réglementent les sorties scolaires avec nuitées.

L'ADAC s'engage à respecter la réglementation en termes d'hygiène, de taux d'encadrement et de sécurité.

Elle fait l'objet de visites régulières d'un inspecteur référent des centres d'accueil 974, *Mr. Chaffre*, et d'un inspecteur du service Santé et Sécurité au Travail (SST) du Rectorat, *Mr. Ecolivet*.

Organisation d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) :

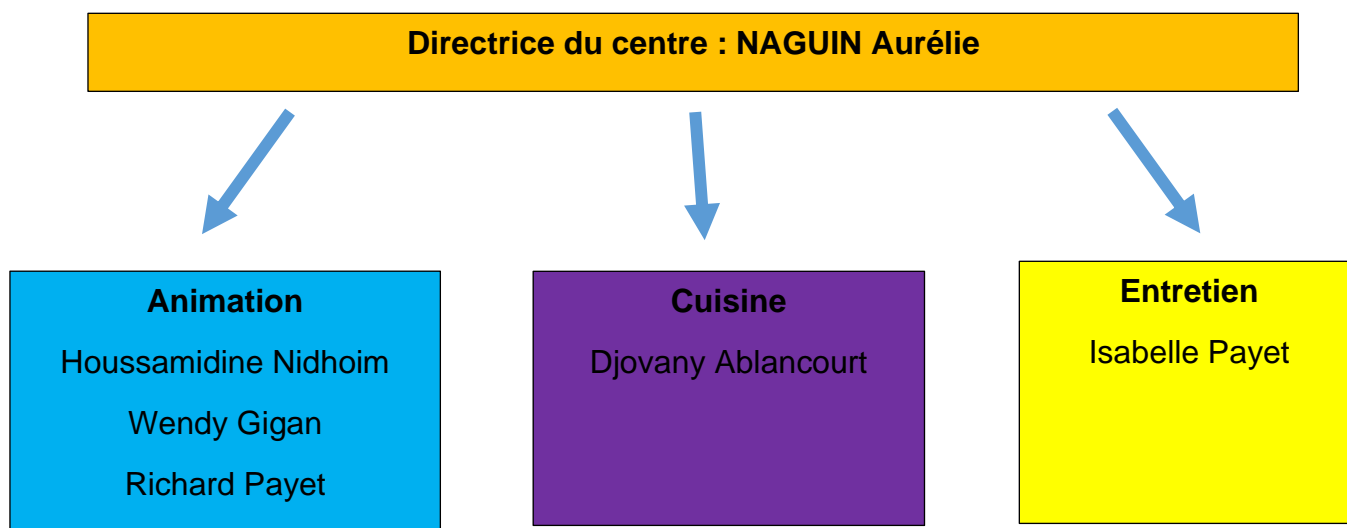
L'association est organisatrice d'ACM depuis juin 2020 sous le n°974ORG0714.

Elle déclare et organise ses séjours selon la réglementation en vigueur.

Elle s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir un temps de loisir sécurisé et éducatif.

L'ADAC, accueille aussi des associations sportives, culturelles, ou d'autres associations organisatrices d'ACM, auquel cas elle ne fournit qu'une prestation de restauration et hébergement.

b) Organigramme (moyens humains)



Rôles de la direction :

- Faire respecter le projet éducatif et pédagogique,
- Assurer la gestion de la structure d'accueil : gestion administrative, financière, matérielle et humaine
- Veiller au respect de la réglementation liée au ERP, aux structures d'accueil de mineurs,
- Veiller au respect des normes d'hygiène en cuisine, en salle, en chambre et dans les lieux communs,
- Organiser les plannings des séjours,
- Animer, former et conseiller l'équipe d'animation, l'équipe d'entretien.

Rôle de l'animation :

- Animer et respecter le projet pédagogique,
- Appliquer la réglementation en vigueur concernant l'encadrement d'un public de mineur,
- Assurer la sécurité physique et morale du public qu'elle encadre,
- Concevoir et mettre en place des projets d'animation et tenant compte des objectifs éducatifs et pédagogiques et des besoins et attentes du public,
- Veiller au respect des locaux et du matériel pédagogique.

Rôle du personnel de cuisine :

- Respecter la réglementation relative à l'hygiène alimentaire,
- Fournir des repas de qualité et équilibrés.

Rôle du service d'entretien :

- Assurer l'entretien des lieux communs, des chambres et des sanitaires,
- Assurer l'entretien des espaces extérieurs.

Chaque membre de l'équipe a les qualifications et les compétences requises pour mener à bien leurs missions respectives.

c) Les moyens financiers

Pour faire face à ses charges et ses coûts de fonctionnement, elle tarifie ses prestations. Le prix de la prestation fournie doit pouvoir absorber les frais occasionnés.

Elle propose un tarif qui permet d'offrir une prestation de qualité tout en garantissant la pérennité de la structure et des emplois. Elle établit un bilan financier en fin de chaque exercice.

Pour les centres de loisirs, l'association peut faire une demande de subvention auprès de la CAF et/ou de la DJSCS lorsqu'elle répond à des appels à projet.

d) Moyens matériels

L'association dispose :

- D'une structure composée de 12 chambres (capacité 53 lits),
- D'une salle de restauration pouvant accueillir 50 personnes,
- Une cuisine aux normes d'hygiène de restauration collective,
- De deux salles d'activités,
- D'un jardin de 1000m²,
- D'un terrain de sable multisports,
- De matériel pédagogique (feutres, peintures, crayon...),
- De matériel sportif (ballons, cerceaux, plots...),
- De matériel ludiques (jeux de société, livres...)
- De matériel multimédia (sono, vidéoprojecteur...)
- D'un grand parking,
- De deux véhicules de 9 places

L'établissement est équipé d'un SSI et d'une alarme PPMS.

e) Autres ressources

L'association a des partenariats avec des prestataires afin d'assurer une continuité dans les prestations proposées :

- Le transporteur Mooland, afin d'assurer toutes les sorties en bus dans le respect de la réglementation,
- La cité du Volcan, afin de proposer des visites guidées et à un tarif préférentiel,
- La ferme et écurie « Alti-merens » afin d'être prioritaire sur les créneaux demandés à un tarif partenaire.

III. Les objectifs éducatifs de l'association ADAC

Organiser des séjours et des loisirs collectifs pour les mineurs est un acte éducatif.

Ces temps de loisirs doivent répondre à des besoins et attentes des familles, des élus locaux, des enfants et des jeunes du territoire.

Ils doivent être des terrains privilégiés pour la mise en œuvre d'une pédagogie favorisant l'initiative, l'expérimentation et la responsabilité.

Ils doivent permettre aux enfants et aux jeunes de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité.

Ainsi les objectifs éducatifs de l'association ADAC s'inscrivent dans ces axes généraux pour l'enfant ou le jeune :

- **Développer l'esprit d'initiative,**
- **Développer le sens des responsabilités,**
- **Aider à la socialisation, le vivre ensemble, la tolérance,**
- **Favoriser l'esprit de solidarité et d'entraide,**
- **Offrir un cadre pour un apprentissage de la citoyenneté, des droits et devoirs de chacun en démocratie,**
- **Participer à l'épanouissement personnel,**
- **Favoriser le développement de l'autonomie,**
- **Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.**
- **Leur offrir un temps de vacances,**

Sur un territoire lui-même composé de spécificités naturelles et culturelles, l'association a aussi pour objectifs éducatifs :

- **Sensibilisation du public accueilli à la richesse du patrimoine naturel et culturel de la Plaine des cafres, et ainsi participer à l'attractivité de sa région,**
- **Ouverture sur une meilleure connaissance de l'environnement proche, de la géologie de l'île et des spécificités de son volcan,**
- **Le respect de l'environnement, et l'interaction entre l'homme et la nature.**

Sur une structure dotée d'une mini-ferme de gallinacés, et d'un potager, l'ADAC se donne pour objectifs :

- **Découverte du monde du vivant, animal et végétal,**
- **Valorisation des ressources**

Dans le respect de la sécurité physique et psychiques des enfants et des jeunes dans la vie quotidienne et dans les activités proposées.

Chaque activité, sortie proposée vise l'un ou plusieurs de ces objectifs.

| Epanouissement personnel | Objectifs | Moyens |
|--|---|--|
| Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe | Être capable de « dire » et de « faire » | Les règles de vie sont rédigées ensemble et affichées. |
| Développer ses points forts | Valoriser les atouts de l'enfant | Temps de parole chaque jour Activités manuelles, sportives... |
| Découverte du monde du vivant | Objectifs | Moyens |
| Observation fine de différentes espèces animales | Créer un lien avec l'animal en le comprenant Comprendre les besoins d'un animal | Visite d'une ferme pédagogique Activités écrites autour des espèces : la nommer, connaître le mâle, la femelle, le petit, son alimentation, son cri, son habitat... |
| Valorisation des ressources | Comprendre le recyclage des déchets ; de l'eau en agriculture, le cycle de la matière organique à travers le fumier | Entretien de la mini ferme |
| Observer le monde végétal | Comprendre le développement végétal, la germination... Travail en équipe, la cohésion | Entretien du potager, agrandissement et amélioration d'un espace. Expérimentation pour comprendre les besoins d'une plante. |

IV) Les modalités d'évaluation

Des temps de concertation, de préparation et de bilan sont mis en place.

Ces moyens sont des indicateurs pour vérifier la validité et la réalité des objectifs.

Des bilans sont faits avec les enfants accueillis, les enseignants et les parents.

Afin de vérifier l'adéquation entre les objectifs et les attentes du public concerné, de s'assurer que les objectifs fixés pour les enfants ou les jeunes sont atteints

Ces différentes évaluations facilitent la mise en œuvre des actions et permettent d'améliorer les séjours.

L'évaluation des classes transplantées :

La structure d'accueil est évaluée par les enseignants à chaque session organisée.

Cette évaluation permet à la structure de faire un bilan.

Elle évalue :

- Les objectifs pédagogiques fixés en début de séjour
- Les activités pédagogiques et les sorties ludiques et culturelles
- L'équipe d'animation
- Les prestataires de services
- Les locaux de la structure

Une évaluation est faite aussi avec les enfants et les jeunes :

Il est nécessaire d'avoir un retour des enfants durant le séjour tant sur le déroulement de l'ACM (activités, sorties...) que sur la vie collective et quotidienne.

Des temps de parole entre enfants et animateurs vont permettre à chacun de s'exprimer sur le déroulement ou sur des éventuels conflits entre enfants ou entre enfants et animateurs.

L'équipe de direction sera également présente pour signaler les éventuels dysfonctionnements sur les rapports entre enfants et/ou enfants et animateurs.

Un questionnaire de satisfaction est aussi donné aux enfants et aux parents dans le but d'améliorer la structure d'accueil ainsi que les séjours qui sont proposés.

Projet pédagogique établi le 05/09/2020.